

## Entretien des espaces verts par deux chèvres naines et une brebis ouessantine à l'île de Sein



Contacts : Serge Coatmeur (adjoint) – Ile de Sein - [mairie.ile.de.sein@orange.fr](mailto:mairie.ile.de.sein@orange.fr) - tél mairie : 02 98 70 90 35  
Entretien du 16 novembre 2011 avec E. Houbron (Bruded)

### Le contexte

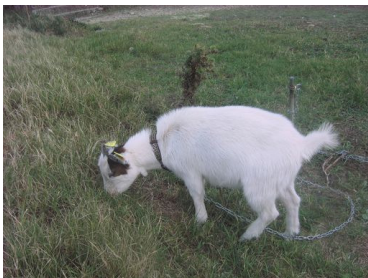
Petite île de 56 hectares, et culminant à 9 mètres seulement, l'île de Sein est une commune bien particulière à gérer puisqu'elle ne dispose pas de fonds propres (pas d'impôts locaux). Aussi, pour mettre en œuvre leurs démarches, les élus municipaux sont incités à rechercher des solutions simples et peu coûteuses, qui les obligent bien souvent à faire preuve de bon sens, de volontariat et de ténacité.

En dehors des jardins des particuliers, l'île compte des espaces de landes et de terrains à l'abandon, où les ronciers se développent facilement, servant notamment d'abris à des chenilles processionnaires. Pour l'entretien de ces espaces, la mairie dispose d'un agent, salarié à mi-temps du parc d'Armorique, qui intervient à l'aide d'une débroussailleuse. Particulièrement sensibles à la qualité de leur environnement et à sa fragilité, c'est logiquement que les élus ont décidé, durant l'été 2011, de se tourner vers un entretien plus naturel de ces espaces classés en site inscrit, en utilisant de petits ovins.



### Le choix de races rustiques

Etant donné le contexte, le choix ne pouvait se porter que vers des animaux robustes, ne réclamant pas de soins particuliers et pas trop coûteux à l'achat non plus. L'acquisition des deux petites chèvres a coûté 240 euros à la mairie, la brebis d'Ouessant lui ayant été offerte gracieusement.



C'est un conseiller municipal qui a été à l'initiative de ce projet et qui se charge aujourd'hui, avec l'agent d'entretien, de suivre les trois animaux. Ce suivi consiste principalement à déplacer régulièrement l'enclos dans lequel ils ont été placés (construit par l'agent), au fur-et-à-mesure du « nettoyage ». La première option qui consistait à laisser les animaux en semi-liberté au piquet (pour ne pas les voir divaguer dans les jardinets particuliers) n'a malheureusement pas pu être retenue du fait de la présence de chiens errants. Les frais de fonctionnement sont quasiment nuls, limités à quelques compléments alimentaires éventuels en hiver.

Aussi, au final, le bilan financier est positif pour la mairie.

### Un bilan très positif

Bien que le projet soit récent, la mairie est aujourd'hui très satisfaite de cette acquisition, si bien qu'elle envisage d'ores-et-déjà de grossir son cheptel avec 5 ou 6 autres bêtes, toujours en mixant chèvres naines et moutons d'Ouessant, les premières préférant les ronces et les deuxièmes l'herbe. La présence de ces animaux sur la commune constitue en outre une attraction pour les habitants et visiteurs qui n'hésitent pas à faire un détour pour venir les observer. Cela nécessite bien sûr d'informer ces personnes pour éviter qu'elles donnent à manger aux animaux.

